PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2022 À 19 H AU LOCAL E-212

Pour adoption

ÉTAIENT PRÉSENTS :	
Membres parents	***Membres du personnel enseignant***
Abdessamad Abouhilal	Patricia Claude
Marie-Ève Cousineau	Marie-Ève Dudemaine
Christian Déjean	Guylaine Normandeau
Cassandra Guerrier	Sonia Imbeault
Solange Hassika	Catherine St-François
Karine Néron	Isabelle Turgeon
Annie Tardif	***Membres du personnel administratif***
Personnel de direction	Josée Beaudry
Christian Béliveau	Guylaine Hébert (secrétaire)
Membres élèves	***Membre du personnel professionnel***
À déterminer	Sandrine Cormier
	Membre de la communauté
	À venir
ÉTAIENT ABSENTS :	
Julie Simard	

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification des présences.
3. Période de questions réservée au public.
4. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 20 septembre 2022.
5. Élections aux postes suivants :
    a. Présidence
    b. Vice-Président
    c. Membre au comité des parents
    d. Secrétaire
6. Pour adoption.[1]
    6.1 Règles de régie interne
7. Pour approbation.[2]
    7.1 Activités éducatives
8. Pour consultation.
    8.1 Aucun point
9. Pour information.
    9.1 Calendrier des rencontres du CE
    9.2 Nouvelles de l'école
    9.3 Nouvelles du comité de parents
10. Varia (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant).
11. Prochaine rencontre.
12. Levée de l'assemblée.

[1] Le Conseil dispose du pouvoir d'adopter une proposition qui relève de sa responsabilité, il peut la modifier en tout ou en partie.
[2] Le Conseil approuve ou non ce genre de propositions, mais ne peut les modifier. Si une proposition ne lui convient pas, elle peut être refusée et une autre version devra être soumise au conseil pour approbation avant d'être mise en application.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Béliveau déclare l'assemblée ouverte à 19 h 09.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Monsieur Béliveau constate qu'il y a présence de quorum. Tous les membres du conseil d'établissement se présentent aux autres membres.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun point.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

CE-220920-01

Madame Hassika appuyée par Madame Guerrier, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Élections aux postes suivants :

A **PRÉSIDENCE**

CE-220920-02

La direction demande aux membres du conseil d'établissement qui souhaite se présenter à la présidence.

Madame Annie Tardif propose sa candidature au poste de présidente.

Madame Tardif est élue par acclamation.

B **VICE-PRÉSIDENCE**

CE-220920-03

Monsieur Abdessamad Abouhilal propose sa candidature à titre de vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Proposition adoptée à l'unanimité.

C **COMITÉ DE PARENT**

CE-220920-04

Madame Guerrier propose sa candidature pour le comité de parent. Proposition adoptée à l'unanimité.

D **SECRÉTAIRE**

CE-220920-05

Monsieur Christian Béliveau propose que madame Guylaine Hébert, secrétaire d'école, agisse à titre de secrétaire pour la prochaine année scolaire.

Le procès-verbal sera saisi et transmis par courriel aux membres du Conseil dans les plus brefs délais. Les corrections ou commentaires pourront être transmis par courriel à l'ensemble des membres en utilisant la fonction répondre à tous. Le procès-verbal sera adopté lors de la rencontre suivante.

6. POUR ADOPTION

6.1 RÈGLE DE RÉGIE INTERNE

CE-220920-06

Les règles de régie interne ont été transmises aux membres avant la séance.

Monsieur Béliveau souligne qu'un élève de 2e cycle sera élu prochainement.

Madame Patricia Claude, appuyée par madame Catherine St-François, propose l'adoption des règles de régie interne. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POUR APPROBATION

7.1 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Monsieur Béliveau demande au conseil une délégation de pouvoir afin d'autoriser les activités vécues par les élèves et qui sont difficilement prévisibles dans le temps. Il précise que ce sont des activités qui s'effectuent à distance de marche pour les élèves.

Monsieur Béliveau explique que d'ici la fin de la semaine, il rencontrera les enseignants concernés afin d'avoir une redistribution adéquate des sorties éducatives.

Pour l'Halloween, l'organisation est en cours et la grosse fête telle que connue dans les années antérieures aura lieu cette année.

Monsieur Béliveau en profite pour expliquer les problématiques en ce qui concerne le transport pour les activités éducatives.

Nous regarderons les dossiers d'activités éducatives au prochain CÉ.

8. POUR CONSULTATION

8.1 AUCUN POINT

9. POUR INFORMATION

9.1 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CÉ

Monsieur Béliveau présente les dates des réunions du Conseil d'établissement. Les membres ont reçu le calendrier des rencontres par courriel. Monsieur Béliveau précise qu'il y aura un Conseil d'établissement par mois, toujours à 19 h, au local E-212.

9.2 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Le conseil d'élèves sera formé sous peu. Plusieurs élèves ont manifesté leur intérêt pour ce conseil. Parmi les élèves de secondaire 4 et 5, un vote aura lieu pour élire un président et un vice-président.

Nous sommes heureux d'avoir eu la chance d'être entré dans une école bien toilée, bien organisée. Il nous reste encore quelques petites constructions à effectuer, entre autre les enseignants d'éducation physique pourront récupérer leur local d'enseignant d'ici 6 à 8 semaines. On a repris notre rythme de vie.

Il nous manque encore quelques enseignants, dont deux en anglais, et un en adaptation scolaire.

La direction demande aux membres de réfléchir sur quel sujet ils aimeraient sonder les élèves pendant l'année. Nous en discuterons lors des prochains conseils d'établissement.

9.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre du comité de parents n'a eu lieu à ce jour.

10. VARIA

Aucun point.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 18 octobre à 19 h au local E-212.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Tardif propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 20h06.

Annie Tardif, présidente	Christian Béliveau, directeur

/gh